

PILOTER ET ASSURER LE CONTROLE DE TRAVAUX ROUTIERS OU DE VOIRIE

Cette formation développe toutes les phases de pilotage d'un chantier de travaux routiers ou de voirie ainsi que les différents plans de contrôles techniques à exécuter lors des différentes étapes d'avancement des travaux.

Objectifs opérationnels

- Piloter un chantier de travaux routiers ou de voirie
- Gérer les pièces administratives d'un marché de travaux
- Piloter les actions d'organisation d'un chantier
- Assurer le suivi financier d'une opération

Public Concerné

- Chargés d'opérations
- Contrôleurs de travaux
- Chargés d'études
- Chefs de projets en infrastructure routière

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation réclame une connaissance des bases techniques d'un chantier routier ou de voirie ainsi qu'une connaissance sur la nature des matériaux employés.

Parcours pédagogique

Préparation d'un chantier

- Rôle des différents acteurs
- Chronologie des différentes étapes d'un projet en conception puis sur sa réalisation
- Actions essentielles en phase de préparation d'un chantier
- Méthodologie et chronologie optimisées sur le contrôle des travaux

Contrôle des travaux

- Plans de contrôle principaux à exécuter sur un chantier de voirie sur :
 - Le terrassement, les remblais, le traitement de sols, l'assainissement, la pose de bordures, les caniveaux, le pavage,
 - Les ouvrages de soutènement, les réseaux divers, les travaux sur trottoirs, l'éclairage public
 - Les dispositifs de retenue et la mise en œuvre des matériaux traités aux liants hydrauliques (graves) et aux liants hydrocarbonés (enrobés)

Vie du marché et du chantier

- Enjeux sur le suivi financier des marchés
- Réunion de chantier
- Procédures de réception d'un chantier

Etude de cas

- Etude de cas pratique sur un chantier en cours et actions correctives à mettre en place

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples de chantiers réels, de partages d'expériences ainsi que d'une étude de cas en sous-groupe sur un chantier.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com